

DÉCISION n° 2018-200 du 30/07/18
portant désignation d'un expert externe ponctuel
à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

La Directrice de la Communication et de l'information ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} Sont désignés experts externes ponctuels auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2018 :

Monsieur ALBIN Nicolas
Monsieur BARDOU Marc
Madame BOUCHE Clara
Madame DAUTEL Marie-Madeleine
Madame DELEGLISE Julie
Monsieur DELORME Bernard
Monsieur GARCIA Stéphan
Monsieur GIRAL Philippe
Madame GROSJEAN Virginie
Monsieur JOUEN Daniel
Monsieur KIRCHGESNER Julien
Monsieur NAETT Marc
Madame PERDRIGER Aleth
Madame PERGENT Martine
Madame POLLARD Hélène
Monsieur TRINH-DUC Albert
Madame TROUVIN Anne-Priscille

Article 2 : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

La directrice adjointe de la communication
et de l'information

Fait le 30/07/2018

Tiphaine CANARELLI

